

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE DIX HUIT et le 27 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 21 JUIN 2018, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - M. Serge BALAO - Mmes Viviane LOUME-SEIXO - Axelle VERDIERE-BARGAOU, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - M. Alexis ARRAS (présent jusqu'à 19 h 15) - Mrs Bernard DUPOUY - Jesus SIMON - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Marie-Josée HENRARD - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mme Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS (à partir de 19 h 15 - absent à partir du vote de la délibération n°10) - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mme Nicole COUTANT - M. Bruno CASSEN - M. Pascal DAGES - Mme France POUDEX

#### POUVOIRS :

- Mme Marie-Josée HENRARD qui a donné pouvoir à M. André DROUIN
- M. Francis PEDARRIOSSE qui a donné pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR
- Mme Laure FAUDEMÉR qui a donné pouvoir à M. Serge BALAO
- Mme Marianne BERQUE-MANSAS qui a donné pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
- Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU qui a donné pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE
- Mme Régine LAGOUARDETTE qui a donné pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE
- Mme Nicole COUTANT qui a donné pouvoir à M. Jésus SIMON
- M. Bruno CASSEN qui a donné pouvoir à M. Bruno JANOT
- M. Pascal DAGES qui a donné pouvoir à M. Julien DUBOIS
- Mme France POUDEX qui a donné pouvoir à Mme Sarah DOURTHE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bernard DUPOUY

#### **OBJET : MUSEE DE BORDA : RESTAURATIONS 2018 ET DEMANDE DE SUBVENTION**

En 2018, le Musée engagera une campagne de restauration relevant de deux domaines de spécialité, en vue de la présentation et de la conservation des œuvres de ses collections.

Il s'agit d'un lot de quatre tableaux de paysages landais et d'un lot de quatre ensembles de métaux archéologiques, correspondant à trois sites archéologiques et des collections archéologiques anciennes du Musée.

Conformément à l'article L 452-1 du Code du Patrimoine, les projets de restauration correspondants ont été présentés à la Commission Scientifique pour la restauration et la conservation préventive. Les projets de restauration des quatre tableaux ont obtenu en commission du 06 juillet 2017 un avis favorable, assorti de recommandations techniques dont il a été tenu compte. Les projets de restauration de quatre ensembles de métaux archéologiques ont obtenu en commission du 17 mai 2018 un avis favorable.

La dépense totale subventionnable de ces restaurations s'élève à 13 745,25 € HT, pour un coût total de 14 751,75 € TTC.

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2018, en dépense, chapitre 23, opération P18059.

Une subvention peut être sollicitée auprès de l'État pour cette campagne de restauration 2018.

Le plan de financement de ces opérations est décrit ci-après.

#### Dépenses

##### Tableaux paysage landais

Lizal, Pédouille et Baudit, Paysage (pas de TVA)	3 352 € HT
Gueit, Ajoncs (pas de TVA sur 328,75 €)	833,75 € HT, soit 934,75 € TTC
Baudit, Dune	947,50 € HT, soit 1 137 € TTC
<b>Total tableaux</b>	<b>5 133,25 € HT, soit 5 423,75 TTC</b>

##### Métaux archéologiques

Ilot central et Anciennes collections (pas de TVA)	5 032 € HT
Croix blanche et Trésor des Halles	3 580 € HT, soit 4 296 € TTC
<b>Total métaux</b>	<b>8 612 € HT, soit 9 328 € TTC</b>
<b>Total dépenses :</b>	<b>13 745,25 € HT, soit 14 751,75 € TTC</b>

#### Recettes

État	4 500 € TTC
Commune	10 251,75 € TTC
<b>Total recettes</b>	<b>14 751,75 € TTC</b>

**SUR PROPOSITION DE MADAME VALERIANE ALEXANDRE, CONSEILLERE MUNICIPALE  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE la restauration des œuvres du Musée de Borda en 2018,

SOLLICITE une subvention auprès de l'État à son taux maximum,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document et pièce afférents.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20180627-36-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Dax  
Conseillère Régionale Nouvelle-  
Aquitaine**

*Affichée le : 28 Juin 2018*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».